

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'édition : 09/02/2017

N° de révision : 14

Remplace la fiche du : 01/06/2015

NOM DU PRODUIT : AMIDON

ref. : RI-19

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise**1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : AMIDON
 Produit : Aérosol - Contenant net : 400 ml.
 Ref. n° : A.M.151

1.2 Utilisation

Type de produit : Empesage du linge.
 Usage : Domestique / Professionnel. Voir fiche technique pour des informations détaillées.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de sécurité*Producteur et distributeur responsable :***GROUP RIEM S.P.R.L.**

Adresse : Chaussée de Charleroi 226 - B-5140 LIGNY (SOMBREFFE)

Téléphone : +(32) (0)71 81 34 34

Fax : +(32) (0)71 81 80 84

info@riem.be<http://www.riem.be>**1.4 Numéro d'appel d'urgence****Centre Antipoisons :**

Belgique : Tél. : +(32) (0)70 245 245 (24h/24h)


<http://www.poisoncentre.be>

Luxembourg : Tél. : (+352) 8002-5500

2. Identification des dangers**2.1 Classification du mélange****Conformément au règlement 1272/2008/CE et ses adaptations :**

<i>Classe (catégorie) de danger</i>	<i>Phrase(s) H</i>
Aérosol inflammable, Catégorie 1	H222, H229
Peut produire une réaction allergique	EUH208

2.2 Eléments d'étiquetage**Conformément au règlement 1272/2008/CE et ses adaptations :**

Pictogramme(s) : 

Mention d'avertissement : DANGER

Mention(s) de danger : H222 / Aérosol extrêmement inflammable.
 H229 / Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.
 EUH208 / Contient de la benzisothiazolone. Peut produire une réaction allergique.

Conseil(s) de prudence : P102 / Tenir hors de portée des enfants.
 P210 / Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P211 / Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'édition : 09/02/2017	N° de révision : 14	Remplace la fiche du : 01/06/2015
-----------------------------	---------------------	-----------------------------------

NOM DU PRODUIT : AMIDON

ref. : RI-19

P251 / Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
 P261 / Éviter de respirer les aérosols.
 P271 / Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P410+412 / Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.

2.3 Autres dangers

Le mélange ne contient pas de 'Substances extrêmement préoccupantes' (SVHC) publiées par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) selon l'article 57 du REACH

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n°1907/2006.

■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 3. Composition / informations sur les composants ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

Produit considéré comme dangereux, contient des composants dangereux.

Dénomination de la substance	Numéro CAS / Numéro EINECS / Index CE	Pictogrammes	Phrases H
------------------------------	---------------------------------------	--------------	-----------

N.A. = NON APPLICABLE - N.E. = NON ETABLI

Benzoate de sodium	532-32-1 / 208-534-8 / -----	GHS07	H319
	Reach : 01-2119460683-35		
Nitrite de sodium	7632-00-0 / 231-555-9 / 007-010-00-4	GHS03-06-09	H272-301-319-400
	Reach : 01-2119471836-27		
Conservateurs	2682-20-4 + 2634-33-5 / 220-239-6 +220-120-9 / -----	GHS05-07	H318-317-412
Silicone (émulsion)	----- / ----- / -----	GHS07	H317-319
Parfum	Sans numéro CAS : préparation	GHS07-09	H315-317-319-411
Butane	106-97-8 / 203-448-7 / 601-004-00-0	GHS02-04	H220
	Reach : 01-2119474691-32		
Propane	74-98-6 / 200-827-9 / 601-003-00-5	GHS02-04	H220
	Reach : 01-2119486944-21		

■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 4. Premiers secours ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

Mode d'exposition dominant : Contact répété ou prolongé avec la peau.

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation

En cas de manifestation allergique, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'édition : 09/02/2017

N° de révision : 14

Remplace la fiche du : 01/06/2015

NOM DU PRODUIT : AMIDON

ref. : RI-19

 En cas de contact avec la peau

En cas de manifestation allergique, consulter un médecin.

 En cas d'ingestion

Ne rien faire absorber par la bouche.

En cas d'ingestion, si la quantité est peu importante, (pas plus d'une gorgée), rincer la bouche avec de l'eau et consulter un médecin. Garder au repos. Ne pas faire vomir.

En cas d'ingestion accidentelle appeler un médecin pour juger de l'opportunité d'une surveillance et d'un traitement ultérieur en milieu hospitalier, si besoin est. Montrer l'étiquette.

4.2 Principaux symptômes et effets *En cas d'inhalation*

: Toux. Maux de tête.

 En cas de contact avec la peau

: Le contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une irritation.

 En cas de contact avec les yeux

: Le contact direct avec les yeux est probablement irritant. Rougeur. Douleur.

 En cas d'ingestion

: Ingestion peu probable. Ne doit pas entrer en contact avec les aliments ni être ingéré.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Extrêmement inflammable

Les poudres chimiques, le dioxyde de carbone et les autres gaz extincteurs conviennent pour de petits feux.

5.1 Moyens d'extinction

Refroidir les emballages à proximité des flammes pour éviter les risques d'éclatement des récipients sous pression.

Moyens d'extinction appropriés :

- eau pulvérisée ou brouillard d'eau

- poudres polyvalentes ABC

- eau avec additif AFFF (Agent Formant Film Flottant)

- poudres BC

- halons

- dioxyde de carbone (CO₂)

- mousse

Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

5.2 Dangers particuliers

Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

Ne pas respirer les fumées.

En cas d'incendie, peut se former :

- monoxyde de carbone (CO)

- dioxyde de carbone (CO₂)**5.3 Conseils aux pompiers**

Les intervenants seront équipés d'appareils de protection respiratoire autonomes isolants.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgences**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8.

Pour les non-secouristes :

A cause des solvants organiques contenus dans le mélange, éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux.

Ne pas fumer.

Pour les secouristes :

Les intervenants seront équipés d'équipements de protections individuelles appropriés (Se référer à la section 8).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'édition : 09/02/2017	N° de révision : 14	Remplace la fiche du : 01/06/2015
-----------------------------	---------------------	-----------------------------------

NOM DU PRODUIT : **AMIDON**

ref. : RI-19

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.
Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■ 7. Manipulation et stockage ■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Se laver les mains après chaque utilisation.
Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Prévention des incendies :
Manipuler dans des zones bien ventilées.
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles peuvent se répandre le long du sol et former des mélanges explosifs avec l'air.
Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air.
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Ne pas percer ou brûler même après usage.
Utiliser le mélange dans des locaux dépourvus de toute flamme nue ou autres sources d'ignition.
Ne pas fumer.

Equipements et procédures recommandés :
Pour la protection individuelle, voir la section 8.
Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.
Ne pas respirer les aérosols.

Equipements et procédures interdits :
Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où le mélange est utilisé.
Ne jamais ouvrir ou percer les emballages par pression.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage

Conserver hors de la portée des enfants.
Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit sec et bien ventilé.
Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.
Tenir éloigné de toute source d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe.
Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■ 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle ■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle
Belgique (Arrêté du 19/05/2009, 2010) :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition	Critères
106-97-8	800 ppm	-	-	-	-

France (INRS - ED984 :2012) :

CAS	VME-ppm :	VME-mg/m3 :	VLE-ppm :	VLE-mg/m3 :	Notes :
106-97-8	800	1900	-	-	-

8.2. Contrôles de l'exposition

Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus.
Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.
Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Assurer

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'édition : 09/02/2017

N° de révision : 14

Remplace la fiche du : 01/06/2015

NOM DU PRODUIT : AMIDON

ref. : RI-19

une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

- Protection respiratoire** : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.
- Protection des mains** : Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau. Type de gants conseillés :
 - Latex naturel
 - Caoutchouc Nitrile (Copolymère butadiène-acrylonitrile (NBR))
 - PVC (Polychlorure de vinyle)
 - PVA (Alcool polyvinylique)
 - Caoutchouc Butyle (Copolymère isobutylène-isoprène)
- Protection du corps** : Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation.
Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.
Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.
- Protection des yeux** : Eviter le contact avec les yeux.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique : Liquide.
Aérosol.
Couleur : Blanc.
Odeur : Fleurie.
pH : 8,5
Densité (gaz compris) : 0,950 (20°C)
Hydrosolubilité : Soluble

10. Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucune dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la section 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Exposé à des températures élevées, le mélange peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxyde d'azote.

10.4. Conditions à éviter

Eviter :
- l'échauffement
- la chaleur
- le gel

10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart des agents oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereuxLa décomposition thermique peut dégager : monoxyde et dioxyde de carbone (CO et CO₂).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'édition : 09/02/2017	N° de révision : 14	Remplace la fiche du : 01/06/2015
-----------------------------	---------------------	-----------------------------------

NOM DU PRODUIT : AMIDON

ref. : RI-19

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

11.1.1. Substances

Conservateurs	2682-20-4 + 2634-33-5 / 220-239-6 +220-120-9 / -----
DL 50 oral (rat)	: > 2500 mg/kg
DL50 dermique (rat)	: > 2000 mg/kg
CL50 inhalation (rat) 4 heures	: 5,71 mg/l

Benzoate de sodium	532-32-1 / 208-534-8 / -----
	Reach : 01-2119460683-35
DL 50 oral (rat)	: 2000 mg/kg
DL50 dermique (rat)	: 2000 mg/kg
CL50 inhalation (rat) 4 heures	: > 12 mg/l

Nitrite de sodium	7632-00-0 / 231-555-9 / 007-010-00-4
	Reach : 01-2119471836-27
DL 50 oral (rat)	: 180 mg/kg

Silicone (émulsion)	----- / ----- / -----
DL 50 oral	: > 2000 mg/kg

Butane	106-97-8 / 203-448-7 / 601-004-00-0
	Reach : 01-2119474691-32
CL50 inhalation (rat) 4h	: > 20 mg/l
Anesthésiant et asphyxiant : ne pas respirer les vapeurs.	

Propane	74-98-6 / 200-827-9 / 601-003-00-5
	Reach : 01-2119486944-21
CL50 inhalation (rat) 4h	: > 20 mg/l
Anesthésiant et asphyxiant : ne pas respirer les vapeurs.	

11.1.2. Mélange

Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Contient au moins une substance sensibilisante. Peut produire une réaction allergique.

Substance(s) décrite(s) dans une fiche toxicologique de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) :

- Nitrite de sodium (CAS 7632-00-0): Voir la fiche toxicologique n° 169 de 2001.

12. Informations écologiques

Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

12.1. Toxicité

12.1.1. Substances

Conservateurs	2682-20-4 + 2634-33-5 / 220-239-6 +220-120-9 / -----
CL50 (poisson) 72 h.	: 8,4 mg/l
CE50 (daphnia magna) 48 h.	: 32 mg/l

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'édition : 09/02/2017	N° de révision : 14	Remplace la fiche du : 01/06/2015
-----------------------------	---------------------	-----------------------------------

NOM DU PRODUIT : AMIDON

ref. : RI-19

Benzoate de sodium	532-32-1 / 208-534-8 / ----- Reach : 01-2119460683-35
CL50 (poisson) 96 h.	: > 100 mg/l
CE50 (daphnia magna) 96 h.	: > 100 mg/l

Nitrite de sodium	7632-00-0 / 231-555-9 / 007-010-00-4 Reach : 01-2119471836-27
CL50 (poisson) 96 h.	: 0,54 mg/l
CE50 (daphnia magna) 48 h.	: 15,4 mg/l

Butane	106-97-8 / 203-448-7 / 601-004-00-0 Reach : 01-2119474691-32
Mobilité : s'évapore rapidement en un jour à partir de l'eau ou du sol. Biodégradabilité : naturellement biodégradable. Non considéré comme nocif pour les organismes aquatiques.	

Propane	74-98-6 / 200-827-9 / 601-003-00-5 Reach : 01-2119486944-21
Mobilité : s'évapore rapidement en un jour à partir de l'eau ou du sol. Biodégradabilité : naturellement biodégradable. Non considéré comme nocif pour les organismes aquatiques.	

12.3. Potentiel de bioaccumulation

NITRITE DE SODIUM : LogK_{ow} : -3,7

■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■ **13. Considérations relatives à l'élimination** ■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■

Elimination des déchets : Récipient sous pression - Ne pas percer ou brûler même après usage.
Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
LORSQU'ILS SONT TOTALEMENT VIDES, les récipients sont recyclables comme tout autre emballage. S'il n'est pas vide, éliminer ce récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux / nationaux en vigueur.

■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■ **14. Informations relatives au transport** ■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■

Étiquette(s) de danger : Extrêmement inflammable. 
2.1

Transport terrestre ADR/RID : classe 2-5F - UN 1950
Transport par mer code IMO-IMDG : AEROSOLS UN 1950
Transport aérien ICAO/IATA : AEROSOLS UN 1950

■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■ **15. Informations réglementaires** ■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■

15.1 Réglementations/législation particulières au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la section 2
Les réglementations suivantes ont été prises en compte :
- Directive 75/734/CEE modifiée par la directive 2013/10/UE
- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par les règlements (UE) n° 618/2012 et 758/2013

15.2 Évaluation de la sécurité chimique
Non réalisé sur le mélange lui-même.

